

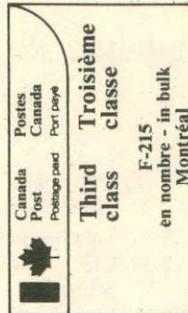
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

numéro 76

semaine du 15 au 21 avril 1980



on fête le premier mai

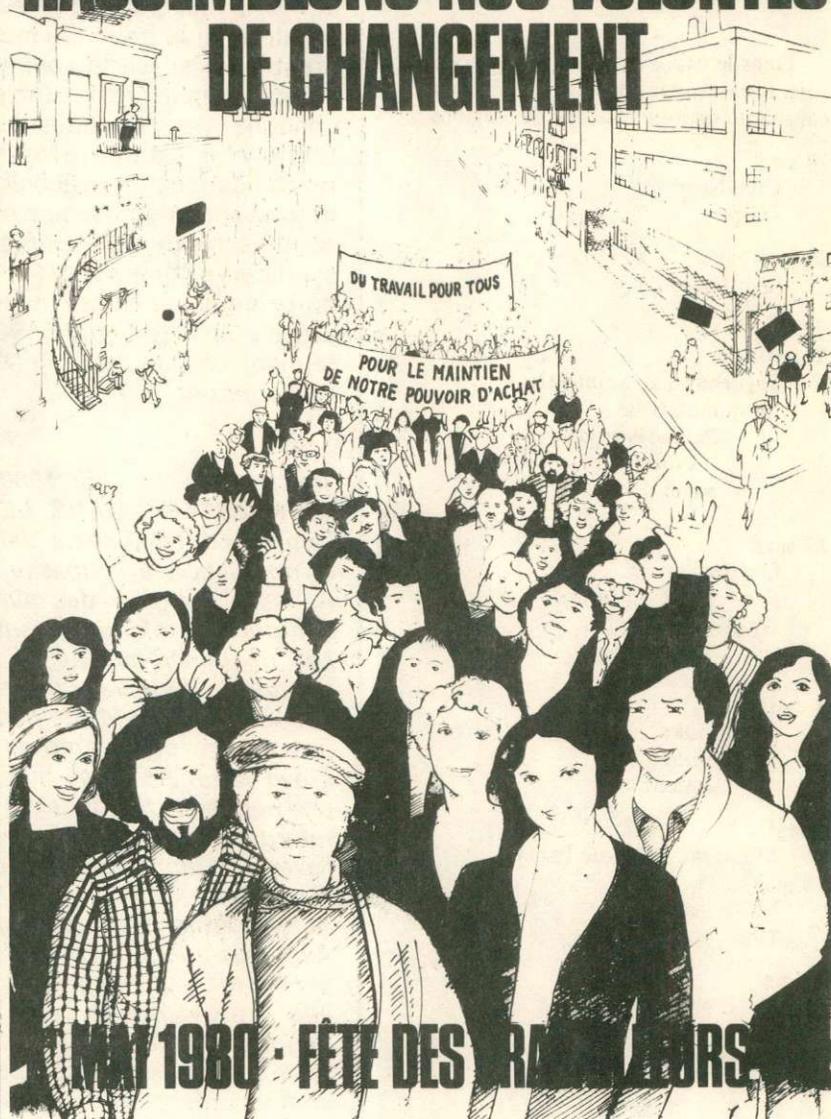
Des manifestations partout à travers le monde, dans la plupart des régions du Québec aussi, pour exprimer les luttes des travailleurs et des travailleuses, leurs revendications, leurs aspirations, leur solidarité. À Montréal la manifestation partira du parc Laurier à 19 heures et sera suivie à 21 heures d'une fête populaire au cegep du Vieux-Montréal, angle Ontario et Sanguinet.

Du 28 avril au premier mai, il y aura également à l'UQAM, salle 050 du Pavillon Hubert Aquin, un festival de films du Premier Mai. À Montréal, les activités sont organisées par le Comité régional intersyndical de Montréal, front commun CSN-FTQ-CEQ régional.

La **Confédération mondiale du Travail (CMT)** donnant suite au colloque de Québec sur les droits humains, appelle les travailleurs et travailleuses du monde entier à se mobiliser pour la défense des droits des travailleurs.

★ ★ ★

RASSEMBLONS NOS VOLONTÉS DE CHANGEMENT



L'agenda du mouvement

avril

- 24-26 Outaouais, Congrès spécial du Conseil central
- 25-27 Sommet populaire, à Montréal
- 29-30 CIF réunion du comité, à Montréal
- 28-30 éducation session pour les trésoriers des fédérations.

mai

- 1-2-3 Granby congrès du conseil central
- 3 Amnesty International colloque « Le réfugié et la torture », à Montréal
- 7-10 métallurgie congrès de la fédération
- 6-7 conseil confédéral pré-congrès.
- 8-9 TVC congrès du secteur
- 20-22 CSN comités pré-congrès
- 25-31 CSN congrès confédéral

Dans le cadre de la tournée pré-congrès, voici le calendrier qui a été arrêté, suite aux consultations avec chacune des régions :

19 avril :

Côte-Nord
Gaspé

20 avril :

Sept-Iles
Rimouski

26 avril

Saguenay-Lac Saint-Jean
Drummondville
Saint-Hyacinthe
Victoriaville
Sorel

27 avril

Québec
Thetford Mines
Granby
Saint-Jean

3 mai

Sherbrooke
Laurentides
Joliette

5 mai

Montréal, 1212 rue Panet

10 mai

Valleyfield
Hull

17 mai

Val d'or

les 25-26 avril

Le sommet populaire de Montréal l'amorce d'un processus politique ?

Montréal se développe aux profits des capitalistes et des spéculateurs, ce que les travailleurs, malgré l'existence et le développement de leurs moyens de défense, syndicaux ou populaires, n'ont pas réussi à combattre efficacement. Le sommet populaire de Montréal s'adresse aux travailleurs et aux travailleuses, syndiqués/es ou non, aux chômeurs, aux assistés sociaux, aux jeunes, aux personnes âgées, aux immigrants qui vivent d'une manière ou d'une autre le « surplus » d'exploitation lié au fait d'habiter Montréal ou sa région immédiate. C'est ainsi que le sommet populaire de Montréal touchera le logement, le transport, l'endettement, les équipements collectifs de santé et scolaires, les garderies, l'aménagement du territoire, les loisirs, les conditions particulières faites aux chômeurs, aux assistés sociaux, aux handicapés, aux immigrants, aux autochtones, aux personnes âgées, la réalité de la répression, le développement économique de Montréal et la politique municipale. Les aspects et les sujets sont nombreux, aussi, le sommet populaire de Montréal n'a pas pour objectif d'épuiser chacun de ces sujets. Plutôt, il ouvrira le débat sur chacune de ces questions pour démarrer un processus de recherche, d'approfondissement et de formulation de revendications qui s'échelonnera sur un an dans chacune de nos organisations syndicales et populaires. Et en cours d'année, des comités regroupant par sujet différents groupes populaires et syndicats s'attaqueront à la formulation de plate-formes communes de revendications qui, dans le cadre d'un sommet populaire n° 2, prévu pour le printemps 1981, feront l'objet de débat et de décisions fermes de la part de l'assemblée des organisations qui y participeront.

★ ★ ★

Thetford, le 19 avril 1980 — LES MINEURS DE L'ASBESTOS MANIFESTENT DANS LE CALME — Les travailleurs CSN de l'amiante ont manifesté, dans les rues de Thetford, pour sensibiliser la population à l'impasse de leurs négociations avec la société Asbestos. La grève des mineurs de l'amiante connaît cette semaine son premier ralentissement sérieux après six semaines de conflit. Les négociations, qui se poursuivaient au compte-gouttes, sont bloquées depuis que le syndicat a déposé ses demandes concernant le fonds de pension. La société Asbestos ne démontre pas encore de volonté de règlement. Les mineurs décidaient la grève le 4 mars parce que la compagnie multinationale ne voulait pas négocier de bonne foi. Cette fois, les négociateurs patronaux retardent les négociations indûment. Décidés à reprendre en main l'avenir de leur fonds de pension et de leurs assurances, déterminés à rattraper les \$ 750 de salaire que la loi anti-inflation leur avait coupé, les mineurs de l'amiante veulent démontrer à la société Asbestos que leur volonté de reprendre en main leurs affaires est sérieuse. La compagnie Asbestos ralentit les négociations, comme elle a provoqué la grève des mineurs, après des semaines de négociations infructueuses. L'ensemble des clauses monétaires reste à négocier : la compagnie ne comprend pas que les mineurs sont impatients et qu'ils en ont assez des négociations au compte-gouttes. Prendre en main notre fonds de pension, nos assurances, c'est une exigence fondamentale sur laquelle les employés à l'heure de la société Asbestos ne plieront pas devant une compagnie qui exploite depuis cent ans leur santé et parfois même leur vie.

★ ★ ★

Cap-de-la-Madeleine, le 14 avril 1980 — **LA REYNOLDS CHERCHE À INTRODUIRE JUGES ET INJONCTIONS DANS LE CONFLIT** —

Les 850 travailleurs de l'usine du Cap sont en lock-out depuis six semaines, pacifiquement malgré le refus évident de négocier de la compagnie, malgré les provocations. Depuis six semaines, les cadres, les employés de bureaux et les gardiens ont libre accès à l'usine. Tous ceux qui circulent régulièrement devant l'usine peuvent témoigner que les lock-outés s'occupent à des activités de loisirs, de sport, de manifestations pacifiques et de piquetage sympathique. La société d'aluminium Reynolds, cependant, faisait parvenir samedi après-midi au président du syndicat une mise en demeure d'enlever les abris à piquetage installés sur le terrain de la compagnie. La compagnie exige également qu'il n'y ait ni pancartes, ni affiches, ni personne sur ses terrains. À défaut de quoi, la Reynolds entend demander une injonction contre ces travailleurs. L'injonction, c'est l'arme privilégiée des boss; la conséquence concrète de l'injonction est que les travailleurs réalisent qu'ils sont seuls dans un camp et que dans l'autre camp, on retroupe ensemble les boss, les juges, la police et le gouvernement. Cela fait des années que la CSN réclame du gouvernement de retirer des tribunaux le recours aux injonctions lors de conflits de travail et que nous demandons que ce recours s'effectue devant le tribunal du travail. Par son immobilisme dans ce domaine, le gouvernement fait le jeu des boss.

★ ★ ★

Québec, le 15 avril 1980 - **LES EMPLOYÉS EN GRÈVE DES QUATRE MAGASINS « SYNDICAT DE QUÉBEC » OBTIENNENT UNE INJONCTION CONTRE LEUR EMPLOYEUR** —

Menacées et intimidées sur la ligne de piquetage par des gardes de sécurité ainsi que des chiens de garde (bergers allemands et dobermans), les salariés/es de quatre magasins du Syndicat de Québec, en grève depuis le 1er avril dernier, ont obtenu une injonction interlocutoire provisoire protégeant leur droit au piquetage et ordonnant à la compagnie de cesser d'intimider et de menacer les grévistes. Les quatre magasins touchés par le conflit sont situés au Mail St-Roch, à Place Fleur-de-Lys, à Place Laurier ainsi qu'au parc Colbert...

★ ★ ★

Québec, le 19 avril 1980 — **UNE AUTRE PERCÉE CSN DANS L'HÔTELLERIE** —

Le syndicat des travailleurs du Château Mont-Sainte-Anne (CSN) vient de déposer sa requête en accréditation auprès du ministère du Travail, devenant ainsi le septième groupe d'employés/es d'hôtellerie du Québec à joindre les rangs de la CSN et du « front commun de l'hôtellerie » mis sur pied par la Fédération du commerce (CSN). Les quelques 80 travailleurs et travailleuses de cet hôtel situé au coeur du centre de ski Mont-Sainte-Anne, ont dû repousser les avances de l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars, local 31 (FTQ), ainsi que celles du syndicalisme de boutique, représenté par l'Alliance des travailleurs du Québec et Jean-Jacques Côté, avant de déposer leur requête en accréditation CSN largement majoritaire. Le Château Mont-Sainte-Anne devient donc le quatrième hôtel de la chaîne Delta dont les employés/es sont syndiqués à la CSN après le Manoir Richelieu et les Auberges des gouverneurs de Rimouski et de Sainte-Foy.

★ ★ ★

NOUVEAUX CONGÉDIEMENTS POUR LES TROIS TRAVAILLEUSES DE PRATT AND WHITNEY —

On se souvient des trois travailleuses de Pratt and Whitney qui avaient été congédiées pour activités politiques : luttant pour être réintégrées, elles avaient été engagées par de nouveaux employeurs. Suite à une conférence de presse sur leur situation, cependant, ces nouveaux employeurs, Canadair pour deux d'entre elles et Canadian Marconi pour l'autre, ont de nouveau congédié ces trois travailleuses.

□ □ □

UNE NOUVELLE INCOMPLÈTE —

Dans une nouvelle parue dans le numéro 65 de *nouvelles csn* concernant le renversement du syndicat de boutique SEHM par le syndicat CSN, nous n'avions pas suffisamment insisté sur le fait que cette victoire avait été obtenue d'abord et avant tout grâce à l'énorme travail de l'équipe de militants du syndicat CSN pour réussir à repousser la tentative du SEHM.

□ □ □

DÉBRAYAGE POUR LES VACANCES —

Les travailleurs et travailleuses de l'hôpital St-Michel ont débrayé, le 17 avril, afin de protester contre la politique de vacances de l'administration de cet hôpital de Montréal, politique qui repousse les vacances d'un grand nombre de travailleurs en mai ou en octobre.

□ □ □

REJET DES OFFRES CHEZ ETCO-PHOTO —

Le syndicat des travailleurs et travailleuses de Etc-Photo (CSN), en grève depuis de 13 janvier dernier, ont rejeté au vote secret l'offre finale et globale de leur employeur, Québecor (Journal de Montréal, de Québec, etc.), par plus de 84 %.

□ □ □

PATIENCE, PATIENCE, NOUS DÉMÉNAGERONS —

Il faudra vous attendre à nous voir un peu mêlés dans les semaines qui suivront les 2-3-4-5 mai prochains : en effet, les bureaux de Montréal de la CSN passent du 1001 St-Denis au 1601 Delorimier, dans des locaux plus grands.

★ ★ ★

Montréal, le 15 avril 1980 — **UNE DÉLÉGATION DE LA CSN CHEZ LES BÛCHERONS EN GRÈVE DU NORD-OUEST DE L'ONTARIO**

— Une délégation de la CSN et de la FTPF s'est rendue du 31 mars au 4 avril derniers, dans le nord-ouest de l'Ontario, afin de rencontrer les grévistes de Boisé-Cascade, en conflit depuis plus de 21 mois. Leur employeur, une compagnie de papier américaine, remet en cause des acquis importants des travailleurs forestiers de cette région, à savoir le travail rémunéré à l'heure et non pas à la pièce ainsi que la propriété par les compagnies des machines, deux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs forestiers québécois. Boisé-Cascade a déployé beaucoup d'efforts et a dépensé beaucoup d'argent pour essayer de faire accepter son régime par les travailleurs. Elle fait venir du bois d'aussi loin que la Saskatchewan pour ses moulins de papier à Kenora et Fort-Frances, plutôt de régler avec ses employés en grève. Elle jouit de l'appui du gouvernement ontarien qui a envoyé à Kenora 200 policiers anti-émeute (autant que le nombre de grévistes à cet endroit) pour faire entrer les scabs. La majorité des grévistes et plusieurs de leurs épouses ont fait des séjours en prison pour avoir voulu barrer le chemin aux scabs. Boisé-Cascade jouit également de l'appui moral et financier des autres compagnies, qui observent avec intérêt le dénouement de cette grève, deux compagnies qu'on connaît bien au Québec, Abitibi et Domtar, se distinguent particulièrement dans leur appui à Boisé-Cascade. Compte-tenu de ce déploiement de forces patronales-gouvernementales, et des conséquences que pourrait avoir cette lutte sur la réalisation de nos propres revendications en ce qui a trait au travail à forfait, la FTPF désire augmenter les appuis pour ces travailleurs forestiers en grève. Plusieurs syndicats dans différentes provinces, notamment en Ontario et au Manitoba, ont apporté des appuis financiers à ces grévistes, mais leurs besoins, après 21 mois de grève, sont encore très grands. La FTPF demande à ses syndicats, particulièrement dans le secteur forestier, de contribuer au fonds de solidarité aux grévistes de Boisé-Cascade, afin que nous, travailleurs québécois puissions montrer concrètement notre solidarité à des travailleurs forestiers qui font face aux mêmes ennemis que nous.

★ ★ ★

LES DÉBRAYAGES S'ACCROISSENT DANS LA CONSTRUCTION

— Parmi les syndiqués CSN de la construction, plusieurs groupes ont débrayé durant cette semaine : les opérateurs de machinerie lourde du 747 dans la région de Montréal ont débrayé, imitant en cela plusieurs autres syndiqués de la région de Montréal employés dans la construction domiciliaire : une de leurs principales revendications concerne la reconnaissance de l'ancienneté, qui mettrait un terme aux mises-à-pied arbitraires. Dans un autre ordre d'idée, les deux sections du syndicat du centre québécois, Victoriaville, et Drummondville, ont donné un mandat de grève à leur exécutif.

MANDAT DE GRÈVE CHEZ BLOC VIBRE — C'est à 94 % que les travailleurs de Bloc-Vibré ont donné mandat de grève à leur exécutif syndical (CSN). Les points majeurs d'accrochage sont la sous-traitance et les clauses monétaires. Les dernières offres avaient été rejetées à 86 %.

□ □ □

LES 180 COLS BLANCS DE SAINTE-FOY S'AFFILIENT À LA CSN

— Les quelques 180 membres du syndicat des fonctionnaires municipaux de Ville de Sainte-Foy (cols blancs) ont décidé la semaine dernière de se désaffilier de la Fédération des employés municipaux et scolaires (la « Fédération Bélanger »), à laquelle ils appartenaient depuis plus de cinq ans, pour rejoindre les rangs de la CSN. La FEMS est un regroupement de syndicats de boutique et n'est évidemment pas affiliée à une centrale syndicale reconnue au Québec. Le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui représente les cols bleus de Sainte-Foy, a également tenté d'obtenir l'adhésion des cols blancs mais ceux-ci ont finalement opté pour la CSN de façon très majoritaire en assemblée générale.

□ □ □

RÉSIDENCE CARE UNIT — D'autre part, les 26 employés de Résidence Care Unit, à St-Blaise, dans la région de Saint-Jean, ont déposé la semaine dernière leur requête en accréditation pour être représentés par un syndicat affilié à la CSN. Il s'agit d'un centre d'accueil pour handicapés mentaux d'âge adulte dont les bénéficiaires sont répartis dans une dizaine d'établissements. Le gouvernement du Québec et la Brasserie Molson comptent parmi ceux qui subventionnent l'entreprise.

□ □ □

UNE NOUVELLE RADIO COMMUNAUTAIRE

— La Radio communautaire de l'Est, CIBL-MF, installée dans Hochelaga-Maisonneuve, diffusera dès le 26 avril prochain. Un groupe de militants travaille depuis trois ans à la mise en place de cette radio communautaire.

□ □ □